



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Prix de la citoyenneté 2019 : appel à candidatures

Le sixième Prix de la citoyenneté attend ses candidat-e-s ! Cette distinction, dotée de 5'000 francs et accompagnée d'une œuvre d'élèves de l'Académie de Meuron, vise à mettre en lumière des actions solidaires et d'entraide issues de la société civile, dans le domaine de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, sur le territoire de la ville de Neuchâtel. Les personnes ou associations intéressées peuvent faire acte de candidature jusqu'au 21 octobre prochain.

La Ville de Neuchâtel souhaite valoriser et reconnaître l'engagement, l'auto-organisation et le travail bénévole. Le Prix de la citoyenneté a précisément pour vocation de mettre en lumière, chaque année depuis sa création en 2014, des exemples concrets d'actions qui viennent favoriser la qualité de vie et le vivre-ensemble. Il a ainsi été attribué l'an dernier à des bénévoles de l'association RECIF, qui mettent sur pied des visites dans des homes avec des femmes migrantes. Ou encore, en 2017, à Noël autrement, association qui s'est illustrée dans l'entraide et la solidarité à un moment significatif de l'année depuis 25 ans.

Le Prix de la citoyenneté est attribué par un jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique et universitaire, ainsi que d'un-e représentant-e du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel. La cérémonie de remise, événement public auquel la population est cordialement invitée, aura lieu jeudi 7 novembre à 18h30 dans la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville. Le ou la lauréat-e se verra remettre un chèque de 5'000 francs accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiants de l'Académie de Meuron. La remise de ce prix s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale, placée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Les personnes et associations intéressées à postuler sont invitées à faire parvenir leur dossier jusqu'au 21 octobre 2019 au plus tard. Le règlement permet de transmettre sa candidature en nom propre ou de proposer une tierce personne.

Informations et inscription : www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Neuchâtel, le 28 août 2019

Direction de la culture et de l'intégration

Renseignements complémentaires:

Sylvain Ghirardi, chef de service, 032 717 73 81,
sylvain.ghirardi@ne.ch